

## LA COLLECTE DU DENIER 2018 EST LANCÉE

### **Donnez aux prêtres et aux salariés du diocèse les moyens de vivre et d'agir.**

Prêtres (en activité ou à la retraite) et laïcs salariés sont rémunérés par le Denier de l'Église, qui finance aussi la formation des séminaristes... et la seule source du Denier, c'est votre générosité ! **Grâce à votre don au Denier, les prêtres et les laïcs ont les moyens d'accompagner tous ceux qui le souhaitent** : célébration de la messe, éveil à la foi, préparation aux sacrements, visites et assistance aux personnes âgées, malades ou démunies...

**Vous l'aurez compris, sans votre soutien, l'Église n'aurait pas les ressources financières pour accomplir sa mission !**

En ce mois de mars, nous lançons la collecte du Denier pour 2018 : la mobilisation de tous est primordiale alors que la famille des donateurs est, année après année, un peu moins nombreuse...

**Vous souhaitez en savoir plus sur la collecte du Denier ?** Retrouvez toutes les informations dans les tracts mis à disposition dans les églises. N'hésitez pas à le partager afin que le plus grand nombre soit sensibilisé à l'importance de donner au Denier. Chaque don, même modeste, est précieux.

### **Comment faire un don ?**

> Remettez à la paroisse le coupon ci-dessous accompagné de votre don par chèque. > **Vous pouvez aussi donner en ligne sur le site [www.donnonsaudenier-lyon.fr](http://www.donnonsaudenier-lyon.fr)**

### **Je soutiens mon Église !**

• **Je fais un don de :** ..... € par chèque

(à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lyon)

**N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées :**

Nom - Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Numéro de  
téléphone..... Email.....

**Paroisse**.....